

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 40 (1948)
Heft: 4

Artikel: L'Internationale des métallurgistes approuve le Plan Marshall
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Internationale des métallurgistes approuve le Plan Marshall

Dans les séances tenues à Lugano, du 16 au 18 mars 1948, le comité central de la Fédération internationale des métallurgistes a pris connaissance avec satisfaction de la décision de la conférence des 9 et 10 mars à Londres concernant le Plan Marshall.

La résolution votée à cette occasion ajoute :

Considérant que ce vaste programme de reconstruction comporte les possibilités d'échapper au chaos économique, d'assurer l'existence d'un mouvement syndical libre et de garantir la paix mondiale, la Fédération internationale des métallurgistes engage ses sections à s'associer pleinement à la réalisation du programme sur le plan national.

Toutefois, considérant les intérêts particuliers de la métallurgie, le comité central charge son secrétariat, son comité exécutif et les représentants des organisations affiliées à l'internationale de prendre toutes les dispositions nécessaires, d'établir tous les contacts susceptibles de sauvegarder ces intérêts pour permettre aux travailleurs de la métallurgie et à leurs mandataires de participer activement aux travaux de reconstruction de l'économie européenne.

L'Internationale des métallurgistes rompt avec la F. S. M.

Voici la résolution à laquelle fit également allusion la « Revue syndicale suisse » de mars dernier dans l'article intitulé « Remous dans le syndicalisme international » :

Le comité central de la Fédération internationale des métallurgistes, réuni à Lugano du 16 au 18 mars 1948, considère que le bureau exécutif de la Fédération syndicale mondiale a, par son attitude, empêché une réglementation satisfaisante de la collaboration entre les fédérations professionnelles internationales et la Fédération syndicale mondiale; que le règlement proposé pour leur constitution est inacceptable et rend impossible la réalisation des conditions légitimes fixées par le congrès de Copenhague.

D'autre part, l'évolution interne de la Fédération syndicale mondiale et les divergences idéologiques qui se manifestent en son sein rend la Fédération syndicale mondiale impuis-

sante à organiser la participation effective du monde du travail au plan de reconstruction économique.

En conséquence, le comité central déclare que toutes négociations avec la F. S. M. deviennent actuellement inopérantes.

Le comité central décide de poursuivre l'activité de la F. I. M. sur une base démocratique libre conformément à ses traditions et de soumettre la déclaration ci-dessus à un prochain congrès de la Fédération internationale des métallurgistes. Dans l'intervalle, il donne mandat à son secrétariat de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la reprise de l'activité normale de la fédération.

L'Internationale des métallurgistes pour la C. G. T.-Force ouvrière

Dans cette même session de Lugano, les métallurgistes se prononcèrent en ces termes sans équivoque en faveur des syndicalistes français en lutte pour libérer le syndicalisme de la sujétion d'un parti politique:

Le comité central de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux prend connaissance avec satisfaction des efforts accomplis par les ouvriers métallurgistes de France pour reconstruire leur organisation sur une base libre et démocratique et salue la constitution d'une fédération F. O. des ouvriers métallurgistes.

Il recommande l'appui et l'assistance de la F. I. O. M. à nos camarades français dans leur tâche de créer une organisation qui sera libre de toute ingérence extérieure et qui se propose, comme premier but, de servir les intérêts des ouvriers métallurgistes de France.

Bibliographie

Reine Iza, amoureuse. (Editions du Milieu du Monde, Genève.) Le roman que M. François Bonjean nous écrit est une œuvre faite autant d'aventures que de mystique. Le Français Charles de Bracoran épouse après moult péripéties la jeune Marocaine Iza qui lui rappelle la reine d'Égypte Nefrit. Mais ce n'est pas sans avoir auparavant embrassé l'Islam que de Bracoran convolera. Celui-ci ne déclare-t-il pas en effet que l'Islam et le Catholicisme, considérés à leurs pointes, ne présentent que de faibles différences.

Le volume est agrémenté par de nombreuses descriptions du Maroc. hg.